

# MAIRIE DE LAPALUD



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 14 décembre 2021

*L'an deux mille vingt et un, et le quatorze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » afin d'assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur selon la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,*

**Secrétaire de séance : Madame Sophie CONTESSOTTO**

**Etaient présents** : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

AÏOSA FABRICE ayant donné procuration à FLAUGERE Hervé,  
BOUCK Philippe ayant donné procuration à ROBIN Christophe,  
AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

**Absents excusés non représentés** : DEFFES Jean-Marc et SOLEILHAC Aline

*Arrivée en cours de séance*

A l'appel des Conseillers Municipaux :  
-18h32 : arrivée de Virginie CALEGARI.

Point n°5 :  
-18h52 : arrivée de Mercedes ZENDRINI.

*Un moment de recueillement a été observé suite au décès de Monsieur Serge BOIT, qui a exercé des missions d'élus au sein du Conseil Municipal pendant 31 ans sous les mandats de Monsieur Jean-Pierre LAMBERTIN. Il a intégré le bureau d'aides sociales en mars 1983 et assuré par la suite les fonctions Vice-président du CCAS de Lapalud.*

## ORDRE DU JOUR

	<u>Rapporteur</u>
1. Élection du Secrétaire de Séance.	M. le Maire
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29/09/ 2021.	M. le Maire
3. Budget Primitif 2021 – Décision modificative n° 2.	M GUARINOS
4. Budget Principal - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022.	M GUARINOS
5. Budget Assainissement - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022.	M GUARINOS
6. Recensement de la voirie communale pour la DGF.	M MISERERE
7. Vote d'une subvention communale exceptionnelle 2021 – Compagnie des Archers de Lapalud.	Mme SOUVETON
8. Approbation du protocole d'accord – Brasserie du Lac.	M. le Maire
9. Organisation du temps de travail au sein de la Commune de Lapalud.	M GUARINOS
10. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	M GUARINOS
11. Attribution de chèques cadeaux au personnel communal.	M GUARINOS
12. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de la CCRLP auprès de la Commune de LAPALUD.	Mme SAUVADON
13. Élection des membres de la commission spéciale de la conférence d'entente concernant la gestion d'un service commun de relais d'assistants maternels (RAM) entre les villes de Lapalud, Bollène, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas.	Mme SAUVADON
14. Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) à passer avec la Caisse d'Allocation Familiales de Vaucluse (CAF).	Mme SAUVADON
15. Approbation de la modification du règlement intérieur commun aux Accueils de Loisirs sans Hébergement.	Mme SAUVADON
16. Avis sur la création d'un « atelier de maintenance des conteneurs 2 » (AMC2) sur le site nucléaire du Tricastin, sur la commune de Pierrelatte, sur la demande d'autorisation de modification substantielle et de modification du périmètre de l'installation nucléaire de base INB n°178, dénommée « Parc uranifères du Tricastin », la zone concernée devant passer du périmètre de l'INB n°93 à celui de l'INB n°178.	M MOREL
17. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés – Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP) - Année 2020.	Mme SOUVETON
18. Approbation du procès-verbal de mise à disposition de biens de la commune de Lapalud à la communauté de communes Rhône Lez Provence dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie reconnus d'intérêt communautaire ».	M LAMBERTIN
19. Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes PACA relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la CCRLP.	M GUARINOS
20. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 23/09/2021 au 29/11/2021.	M. le Maire

**Question N°1-  
Délibération 2021-065 - Election du Secrétaire de Séance.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
- DESIGNE Madame Sophie CONTESSOTTO, secrétaire de séance.**

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.  
Adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés.

Présents : 21                      Pouvoirs : 03                      Total : 24                      Exprimés : 24  
Voix pour : 24                      Voix contre : 00                      Abstention : 00

**Question N°2-  
Délibération 2021-066 - Approbation du procès-verbal.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
- APPROUVE le Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2021.**

Adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés.

Présents : 21                      Pouvoirs : 03                      Total : 24                      Exprimés : 19  
Voix pour : 19                      Voix contre : 00                      Abstentions : 05

*Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.*

**Question N°3-  
Délibération 2021-067 - Budget Primitif 2021 – Décision modificative n° 2.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
- ADOPTE la décision modificative n° 2 du Budget Communal de la manière suivante :**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Article	Fct	Libellé	Dépenses	Recettes
011	60631	01	Produits entretien	- 800,00	
011	6156	01	Maintenance	- 6 000,00	
<b>Sous-total (chap.011)</b>				<b>- 6 800,00</b>	
65	6512	01	Droits d'utilisation – informatique en nuage	2 600,00	
65	6518	01	Autres	4 200,00	
<b>Sous-total (chap.65)</b>				<b>6 800,00</b>	
67	678	01	Autres charges exceptionnelles	46 000,00	
<b>Sous-total (chap.67)</b>				<b>46 000,00</b>	
022	022	01	Dépenses imprévues	- 46 000,00	
<b>Sous-total (chap.022)</b>				<b>- 46 000,00</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Article	Op.	Fct	Libellé	Dépenses	Recettes
20	202		01	rais liés à la réalisation de documents d'urbanisme et à numérisation de cadastre	5 700,00	
20	2051		01	Concessions et droits similaires	5 200,00	
<b>(Sous-total Chap. 20)</b>					<b>10 900,00</b>	
21	2188		01	Autres immobilisations corporelles	9 500,00	
21	2184	105	2	Mobilier	1 500,00	
<b>(Sous-total Chap. 21)</b>					<b>11 000,00</b>	
23	2313	138	01	Immobilisations corporelles en cours – Constructions	65 600,00	
<b>(Sous-total Chap 23)</b>					<b>65 600,00</b>	
13	1311		01	Subventions Equip. Transférables – Etat		3 100,00
13	1342		01	Subv. Equip. Non Transférables Amendes de Police		21 000,00
	1321	103	01	Subventions équipements non transférables – Etat		28 300,00
	1323	103	01	Subv. équipements non transférables – Département		15 700,00
	1331	105	2	Fonds Equip. Transférable – Etat		19 400,00
<b>(Sous-Total Chap. 13)</b>						<b>87 500,00</b>
<b>TOTAL</b>					<b>87 500,00</b>	<b>87 500,00</b>

Adoptée à la majorité.

Présents : 21

Pouvoirs : 03

Total : 24

Exprimés : 24

Voix pour : 19

Voix contre : 05

Abstention : 00

Contre : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.

### Question N°4-

**Délibération 2021-068 - Budget Principal - Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-AUTORISE** jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2022 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette sus-énoncées.

Chap	Libellé chapitre	Crédits ouverts en 2021	Autorisation en 2022 (25%)
20	Immobilisations incorporelles	10 900,00	2 725,00
21	Immobilisations corporelles	114 113,00	28 528,25
23	Immobilisations en cours	546 578,00	136 644,50
27	Autres immobilisations financières	3 330,00	832,50
	<b>TOTAL</b>	<b>674 921,00</b>	<b>168 730,25</b>

**-PRECISE** que toutes les dépenses engagées seront inscrites au Budget Primitif 2022, aux opérations prévues.

Adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés.

Présents : 21

Pouvoirs : 03

Total : 24

Exprimés : 19

Voix pour : 19

Voix contre : 00

Abstentions : 05

Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.

-18h52 : Arrivée de ZENDRINI Mercedes

**Question N°5-  
Délibération 2021-069 - Budget Assainissement -  
Engagement, liquidation et mandatement des dépenses  
d'investissement avant le vote du budget 2022.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-AUTORISE** jusqu'à l'adoption du Budget Primitif Assainissement 2022 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette sus-énoncées.

<b>Chapitre budgétaire</b>	<b>Libellé chapitre</b>	<b>Crédits ouverts en 2021</b>	<b>Autorisation en 2022 (25%)</b>
23	Immobilisations en cours	151 803,00	37 950,75
	<b>TOTAL</b>	<b>151 803,00</b>	<b>37 950,75</b>

**-PRECISE** que toutes les dépenses engagées seront inscrites au BP Assainissement 2022, aux opérations prévues.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22                      Pouvoirs : 03                      Total : 25                      Exprimés : 20  
Voix pour : 20                      Voix contre : 00                      Abstentions : 05

Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.

**Question N°6-  
Délibération 2021-070 - Recensement de la voirie communale  
pour la Dotation Globale de Fonctionnement.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
**-D'APPROUVER** le recensement de 56 077 mètres linéaires de voirie communale conformément au tableau de la voirie communale annexé à la présente délibération.  
**-D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches en découlant et à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22                      Pouvoirs : 03                      Total : 25                      Exprimés : 20  
Voix pour : 25                      Voix contre : 00                      Abstention : 00

**Question N°7-  
Délibération 2021-071 - Vote d'une subvention communale  
exceptionnelle 2021 – Compagnie des Archers de Lapalud.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
-**DÉCIDE** d'allouer une subvention communale exceptionnelle pour l'année 2021, à la Compagnie des Archers de Lapalud d'un montant de 200 €.  
-**DIT que** les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22                      Pouvoirs : 03                      Total : 25                      Exprimés : 20  
Voix pour : 25                      Voix contre : 00                      Abstention : 00

**Question N°8-  
Délibération 2021-072 - Approbation du protocole d'accord –  
Brasserie du lac.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE :**  
-**D'APPROUVER** le protocole d'accord.  
-**DE S'ENGAGER** à verser à la société du Lac des Girardes une somme de 39.864,00 € en réparation du préjudice subi au titre de la perte d'exploitation subie.  
-**DE S'ENGAGER** à rembourser à la société LAC DES GIRARDES les frais d'expertise judiciaire qui s'élèvent à la somme de 5.321 euros.  
-**DE S'ENGAGER** à consentir à la société du Lac des Girardes une franchise de loyers d'une durée de 12 mois.  
-**DE DIRE que** les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

Adoptée à la **majorité**.

Présents : 22                      Pouvoirs : 03                      Total : 25                      Exprimés : 25  
Voix pour : 20                      Voix contre : 05                      Abstention : 00

Contre : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.

**Question N°9-  
Délibération 2021-073 - Organisation du temps de travail au  
sein de la Commune de Lapalud.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**  
-**DÉCIDE** d'adopter l'organisation du temps de travail au sein de la Commune de Lapalud à 1 607 heures annuel pour un agent à temps complet.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22                      Pouvoirs : 03                      Total : 25                      Exprimés : 20  
Voix pour : 20                      Voix contre : 00                      Abstentions : 05

Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.

**Question N°10-**

**Délibération 2021-074 - Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-D'INSTAURER** l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**-D'INSTAURER** le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**-DÉCIDE** que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.

**-PRÉCISE** que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget et prélevés sur le Chapitre 012- Frais de Personnel.

**-PRÉCISE** que la réglementation actuelle ne prévoit pas l'ensemble des cadres d'emploi.

**-PRÉCISE** que la délibération n°086-2015 du 23 novembre 2015 portant régime indemnitaire est seulement maintenue pour les cadres d'emploi non répertoriés dans la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 20*

*Voix pour : 20*

*Voix contre : 00*

*Abstentions : 05*

*Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.*

**Question N°11-**

**Délibération 2021-075 - Attribution de chèques cadeaux au personnel communal.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-DÉCIDE** d'attribuer un chèque cadeau de 80 € (quatre-vingt euros) pour les fêtes de fin d'année 2021 à chaque agent titulaire, stagiaire, contractuel (CDI et CDD), dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à 6 mois et présence dans la collectivité au 30 novembre 2021.

**-DIT** que cette dépense sera imputée au budget 2021 de la Commune.

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 20*

*Voix pour : 20*

*Voix contre : 00*

*Abstentions : 05*

*Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, M CARPENTRAS, Mme SBABTI et Mme FRAISSE.*

**Question N°12-**

**Délibération 2021-076 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de la CCRLP auprès de la Commune de LAPALUD.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent de la CCRLP auprès de la Commune de Lapalud du 1er septembre 2021 au 7 juillet 2022 sur la période scolaire pour assurer la surveillance des enfants pendant le temps méridien.

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22

Pouvoirs : 03

Total : 25

Exprimés : 25

Voix pour : 25

Voix contre : 00

Abstention : 00

**Question N°13-**

**Délibération 2021-077 - Élection des membres de la commission spéciale de la conférence d'entente concernant la gestion d'un service commun de relais d'assistants maternels (RAM) entre les villes de Lapalud, Bollène, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** à l'unanimité des voix, l'élection à main levée.

1<sup>er</sup> tour de scrutin – élection à main levée

<b>Nombre de personnes votantes :</b> .....	.....25
<b>A obtenu :</b>	
-Laurence HAMMER.....	.....20 voix
-Isabelle KERBRAT.....	.....20 voix
-Sandrine SAUVADE.....	.....20 voix
-Césarine SAUVADON.....	....(*a)05 voix
Sont élus à la majorité absolue des voix :	
Laurence HAMMER	
-Isabelle KERBRAT	
-Sandrine SAUVADE	

(\*a) Les 5 voix sont : GRAPIN Jean-Louis, pouvoir de AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira et FRAISSE Alexandrine.

**-A ÉLU** à la majorité des voix, membres de la commission spéciale de la conférence d'entente, les personnes suivantes :

-Laurence HAMMER

-Isabelle KERBRAT

-Sandrine SAUVADE

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Présents : 22

Pouvoirs : 03

Total : 25

Exprimés : 25

#### **Question N°14-**

**Délibération 2021-078 - Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) à passer avec la Caisse d'Allocation Familiales de Vaucluse (CAF).**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** les termes de la convention territoriale globale conclue pour 05 (cinq) ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2025

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale et toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 25*

*Voix pour : 25*

*Voix contre : 00*

*Abstention : 00*

#### **Question N°15-**

**Délibération 2021-079 - Approbation de la modification du règlement intérieur commun aux Accueils de Loisirs sans Hébergement.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** le règlement intérieur commun aux accueils de loisirs sans hébergement avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**-DIT** que la présente délibération annulera et remplacera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la délibération n°067-2019 du 23/09/2019.

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Règlement Intérieur et toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 23*

*Voix pour : 23*

*Voix contre : 00*

*Abstentions : 02*

*Abstentions : M. GRAPIN, Pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS,*

#### **Question N°16-**

**Délibération 2021-080 - Avis sur la création d'un « atelier de maintenance des conteneurs 2 » (AMC2) sur le site nucléaire du Tricastin, sur la commune de Pierrelatte, sur la demande d'autorisation de modification substantielle et de modification du périmètre de l'installation nucléaire de base INB n°178, dénommée « Parc uranifères du Tricastin », la zone concernée devant passer du périmètre de l'INB n°93 à celui de l'INB n°178.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-D'EMETTRE** un avis favorable concernant la demande d'autorisation de modification substantielle et de modification du périmètre de l'installation nucléaire de base INB n°178 dénommée « parc uranifères du Tricastin ».

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 25*

*Voix pour : 25*

*Voix contre : 00*

*Abstention : 00*

**Question N°17-**

**Délibération 2021-081 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés – Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP) - Année 2020.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-PREND ACTE** du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés, adopté par la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.).

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

**Question N°18-**

**Délibération 2021-082 - Approbation du procès-verbal de mise à disposition de biens de la commune de Lapalud à la communauté de communes Rhône Lez Provence (CCRLP) dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie reconnus d'intérêt communautaire ».**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-APPROUVE** le projet procès-verbal de mise à disposition de biens de la commune de Lapalud à la communauté de communes Rhône Lez Provence dans le cadre de la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie reconnus d'intérêt communautaire », annexé à la présente délibération.

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le procès-verbal ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

*Exprimés : 25*

*Voix pour : 25*

*Voix contre : 00*

*Abstention : 00*

**Question N°19-**

**Délibération 2021-083 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP).**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

**-PREND ACTE** de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes PACA concernant relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.) sur les exercices 2014 et suivants,

**-PREND ACTE** de la tenue du débat portant sur ledit rapport.

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 03*

*Total : 25*

**Question N°20-  
Délibération 2021-084 - Délégations d'attributions de  
Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des  
décisions prises du 23 septembre 2021 au 29 novembre 2021.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
-PREND ACTE** des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE,  
Maire

Date	Numéro	Désignation
23/09/2021	DEC-2021-124	Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)-Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain (DPU)-Section E 882 - 13 Rue de la Verrière-84840 LAPALUD- Appartenant à l'indivision PHILY-SELTNER
23/09/2021	DEC-2021-125	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU Section A 1574 - 90 Chemin des Massigas-84840 LAPALUD-Appartenant à M. Mme ALBEROLA Aurélien
23/09/2021	DEC-2021-126	DIA- Renonciation à l'exercice DPU - Section A 427 - 87 Chemin des Aubépines-84840 LAPALUD-Appartenant à M. MARTINEZ GOMEZ Philippe
23/09/2021	DEC-2021-127	DIA - Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 289 - 22 Rue Basse des Pêcheurs - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. PISICCHIO Alexis et Mme FOURNIOL Laura
23/09/2021	DEC-2021-128	DIA-Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 244 – E 245 - 6 Rue des Orfèvres - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. JULIEN Hervé
27/09/2021	DEC-2021-129	Convention d'utilisation de locaux entre l'organisme de formation « La Fédération Sportive et Culturelle de France Comité Régional P.A.C.A » et la Commune de LAPALUD
28/09/2021	DEC-2021-130	Convention de service relative à l'habilitation, à la consultation du Quotient familial des allocataires MSA Alpes Vaucluse
07/10/2021	DEC-2021-131	DIA-Renonciation à l'exercice du DPU-Section E 1852 -4 Rue François Girardon-84840 LAPALUD -Appartenant à M. STEFANON Romualdo
07/10/2021	DEC-2021-132	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 692 - 48 Cours des Platanes - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. Mme GIMBERT Albin
12/10/2021	DEC-2021-133	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 1663 - 11-13-15-17 Rue des Mûriers-84840 LAPALUD-Appartenant à M. BENALOUANE Yohan
19/10/2021	DEC-2021-134	DIA-Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 1173 – E 1156 - 14 et 54 Rue du Stade-84840 LAPALUD- Appartenant aux Consorts COLARD
20/10/2021	DEC-2021-135	Approbation de la convention de formation « Préventions des risques électriques » avec CEFTIC 26700 Pierrelatte
21/10/2021	DEC-2021-136	DIA - Renonciation à l'exercice du DPU - Section D 140 – L'Enclos - 380 Chemin des Barrinques - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. VINCENT Jean-Pierre
21/10/2021	DEC-2021-137	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU- Section E 378 – E 1028 – E 1301 – E 1491 - 70 Avenue d'Orange - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. RAVEL Christian
28/10/2021	DEC-2021-138	Approbation de la convention de formation « AIPR Opérateurs – Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux » avec CEFTIC 26700 Pierrelatte
28/10/2021	DEC-2021-139	Demande de subvention au titre du Programme « Démat ADS »- Mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

10/11/2021	DEC-2021-140	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 466 - 8 Grand Rue - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. DARMON Thierry
10/11/2021	DEC-2021-141	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU - Section E 573 - 1 Rue du Vieux Moulin - 84840 LAPALUD Appartenant à Mme SUDREAU Jacqueline et M. SUDREAU Christian
17/11/2021	DEC-2021-142	Approbation du contrat d'engagement pour la manifestation officielle du téléthon le 3/12/2021 entre la Municipalité et l'AFM TELETHON
17/11/2021	DEC-2021-143	DIA- Renonciation à l'exercice du DPU - Section A 821 Résidence les Grès - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. EL BAGRAJ Mohamed
19/11/2021	DEC-2021-144	Approbation du contrat de location maintenance d'un système d'impression multifonction pour l'école Pergaud avec la Société SHARP
19/11/2021	DEC-2021-145	Demandeur : Mme DOMERGUE Renée Veuve CORSINI Référence dossier : 21-853 – Identification : DOMERGUE-CORSINI Emplacement N° : B-4-0579 Bis
22/11/2021	DEC-2021-146	Bail de droit de pêche au plan d'eau dit "Le Devès"
25/11/2021	DEC-2021-147	Bail de droit de pêche au plan d'eau dit "Le Devès"
25/11/2021	DEC-2021-148	DIA - Renonciation à l'exercice du DPU - Section D 418 - 17 Cité L'Enclos - 84840 LAPALUD - Appartenant à M. BONNEL Jean-Pierre
25/11/2021	DEC-2021-149	Accord cadre à bons de commandes - Marché 2021-03 - Mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif, gênant ou en état d'épave
26/11/2021	DEC-2021-150	Approbation de la convention de mise à disposition de la salle du Parc entre la municipalité de Lapalud et le Réseau d'Enseignements Artistiques
26/11/2021	DEC-2021-151	Approbation de la convention de mise à disposition de la salle de réunion du Parc entre la Municipalité de Lapalud et le Réseau d'Enseignements Artistiques
29/11/2021	DEC-2021-152	Approbation de la convention d'étude avec SOLIHA84 concernant une modification simplifiée du PLU

Présents : 22

Pouvoirs : 03

Total : 25

La séance est levée à 20 h 15.

Hervé FLAUGERE  
Maire de LAPALUD